



CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur
Passion sportive, Excellence éducative !



DOSSIER D'INSCRIPTION

*Coller ici
une photo récente*

DESJEPS ANIMATION SOCIO EDUCATIVE OU CULTURELLE DIRECTION DE STRUCTURE ET DE PROJETS SPORTIFS

DOSSIER A RENVoyer AU SECRETARIAT DES FORMATIONS du CREPS PACA SITE D'AIX-EN-PROVENCE
Pont de l'Arc – 62 chemin du Viaduc – CS 70445 – 13098 Aix en Provence cedex 02
AVANT LE 1^{er} JUIN 2016

Je soussigné(e) NOM _____

Nom de jeune fille _____ Prénom _____

Sexe : M F Nationalité _____

Date naissance _____ (âge) _____ lieu/naissance Ville _____ Département /__/__/__

Adresse _____

Commune _____ Code Postal _____

Tel _____ Portable _____

E-mail : _____ @ _____

**Désire m'inscrire au test de sélection du DESJEPS Direction de structure sportive
qui se déroulera le Mercredi 29 JUIN 2016**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à _____ le _____ 2016

Signature

Les pièces à joindre au dossier

1. **La demande d'inscription** complétée lisiblement et signée.
2. **l'Attestation de validation des T.E.P.** si déjà **ACQUISE** ou en équivalence.
3. Une photocopie du **diplôme de secourisme P.S.C. 1** (*Premiers secours civiques de Niveau 1*)
4. **de 18 à 25 ans** ⇒ **Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense** ou attestation provisoire de participation à cette journée ou attestation individuelle d'exemption
5. Un **curriculum vitae** détaillé
6. Une copie des **diplômes que vous possédez dans le champ du sport et de l'animation** (BEES, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS)
7. Une photocopie recto/verso de la **carte nationale d'identité** ou du passeport ou du livret de famille.
8. Une photocopie de la carte de **Sécurité Sociale** mentionnant les droits actuels.
9. Une attestation **d'assurance en responsabilité civile** pour l'année 2016/2017 éventuellement : se reporter au paragraphe « **Assurance et protection sociale** ».
10. **Une attestation d'inscription à Pôle Emploi** si vous êtes demandeur d'emploi.
11. **2 photos d'identité** (avec votre nom au dos de chacune) dont une à coller sur la 1^{er} page du dossier.
12. **2 enveloppes autocollantes** 12 x 16 timbrées (au tarif en vigueur) et libellées à votre adresse.
13. **Le questionnaire** dûment complété (ci-joint)
14. **1 chèque d'un montant de 20,00 Euros** libellé à l'ordre de : **l'Agent comptable du CREPS PACA**, correspondant aux frais administratifs de dépôt de dossier ☞ **en l'absence de chèque, le dossier ne sera pas traité.**
NB : ce chèque sera encaissé même en cas d'absence ou d'échec aux épreuves de sélection
15. Un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.)

QUESTIONNAIRE A REMPLIR ET A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Joindre les pièces justificatives

VOTRE SITUATION AVANT D'ENTRER EN FORMATION

NOM Prénom..... Date de naissance.....

<p><u>STATUT A L'ENTREE DE FORMATION:</u></p> <p><input type="checkbox"/> Salarié(e) <input type="checkbox"/> CDD ou CDI</p> <p> <input type="checkbox"/> Contrats aidés : CUI - CAE, CUI – CIE, Emploi Avenir</p> <p> <input type="checkbox"/> Contrat Professionnalisation</p> <p><input type="checkbox"/> Agent titulaire de la fonction publique</p> <p><input type="checkbox"/> Indépendant, auto-entrepreneur</p> <p><input type="checkbox"/> Travailleur handicapé</p> <p><input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi</p> <p><input type="checkbox"/> Sportif de haut niveau sur liste ministérielle</p> <p><input type="checkbox"/> Autres :</p> <p>Dernier emploi occupé (même ancien) :</p>	<p><u>Si concerné :</u></p> <p><u>COORDONNEES DE L'EMPLOYEUR :</u></p> <p>Raison sociale :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Téléphone :</p> <p>Nom du responsable :</p> <p><u>COORDONNEES DU POLE EMPLOI OU MISSION LOCALE :</u></p> <p>Ville :secteur :</p> <p>Nom/ téléphone/mail du conseiller :</p> <p>.....</p> <p>Votre Numéro Identifiant Pôle Emploi</p> <p>Avez – vous une prescription : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>
---	---

<p><u>NIVEAU D'ETUDES:</u></p> <p>Dernière classe fréquentée :</p> <p>Date :</p> <p>Diplôme obtenu le plus élevé : (y compris diplôme jeunesse et sport)</p> <p><input type="checkbox"/> Sans « niveau » Brevet des collèges, CQP, BAFA, BAFD</p> <p><input type="checkbox"/> Niveau V CAP, BEP, BAPAAT</p> <p><input type="checkbox"/> Niveau IV BAC, BEES 1, BPJEPS</p> <p><input type="checkbox"/> Niveau III DEUG, BTS, DUT, DEJEPS</p> <p><input type="checkbox"/> Niveau II Licence, Maitrise, BEES2, DES JEPS, DE DPAD</p> <p><input type="checkbox"/> Niveau I Supérieur à Maitrise</p> <p>Précisez les diplômes obtenus :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p><u>TYPE DE REMUNERATION ou ALLOCATION :</u></p> <p><input type="checkbox"/> A.R.E.</p> <p><input type="checkbox"/> A.S.S.</p> <p><input type="checkbox"/> Région (ASP)</p> <p><input type="checkbox"/> RSA</p> <p><input type="checkbox"/> Salaire ou Revenu d'Activité</p> <p><input type="checkbox"/> Sans rémunération</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (précisez)</p> <p><u>Diplômes fédéraux (Arbitre, Animateur, Initiateur, Moniteur, Entraîneur...):</u></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
---	---

Financement de la Formation

<p><input type="checkbox"/> Les frais de formation sont à ma charge</p>	<p><u>La formation est financée par :</u></p> <p><input type="checkbox"/> OPCA (FAF, Fongecif, AGEFOS, Uniformation...)</p> <p><input type="checkbox"/> Pôle Emploi</p> <p><input type="checkbox"/> Cap emploi, AGEFIPH</p> <p><input type="checkbox"/> Région : (préciser laquelle).....</p> <p><input type="checkbox"/> Employeur</p> <p><input type="checkbox"/> Autres (préciser).....</p>	<p><input type="checkbox"/> Demande en cours (merci de préciser l'organisme)</p> <p>.....</p>
---	--	---

Comment financer votre formation

Coût de la formation

Frais administratifs de dépôt de dossier	20 €uros
Frais pédagogiques*	Avec prise en charge ¹ : 6720 € Sans prise en charge : 4480 €

Document informatif sans valeur contractuelle

Selon votre parcours et votre situation actuelle au regard de l'emploi, divers organismes peuvent vous aider.

- 1) le coût de la formation peut être pris en charge
- 2) vous pouvez éventuellement être rémunéré.
- 3) Vous pouvez éventuellement être pris en charge pour vos déplacements, votre hébergement, votre restauration.

➤ **Vous êtes salarié** ➤ **Contactez votre employeur**

Financement possible directement par l'entreprise ou par l'organisme qui collecte les cotisations à la formation professionnelle de votre employeur (OPCA).

➤ **Vous êtes demandeur d'emploi** ➤ **Contactez votre mission locale si vous avez moins de 26 ans** **ou** **vos Pôles Emploi si vous avez plus de 26 ans :**

* **certaines formations peuvent être prises en charge par Pôle Emploi.** La rémunération est possible selon vos droits ouverts.

* **si vous avez achevé un contrat à durée déterminée depuis moins d'un an,** vous avez peut-être droit à un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD) d'un an : Vous devez faire une demande de prise en charge financière auprès de l'organisme paritaire collecteur agréé (FONGECIF ou AGEFOS PME) dont relève l'entreprise dans laquelle vous avez exécuté votre dernier contrat

☞ **Attention : au minimum 3 mois avant l'entrée en formation**

* Vous pouvez également rechercher un employeur pour **une embauche en contrat de professionnalisation ou emploi d'avenir.**

➤ **Vous êtes allocataire du RSA** ➤ **Contactez votre Conseil Général**

➤ **Vous êtes demandeur d'emploi ou salarié handicapé** ➤ **Contactez votre délégation régionale AGEFIPH**

☞ **Attention : au minimum 3 mois avant l'entrée en formation**

ATTENTION !

La prise en charge des formations n'est pas un dû. Les prises en charge sont toujours décidées par une commission qui attribue les financements en fonction du nombre de places possibles, toujours inférieur à la demande.

LE FINANCEMENT PEUT DONC ETRE REFUSE.

Assurance et protection sociale

Les stagiaires en formation au CREPS sont automatiquement assurés les jours de formation par l'assurance de l'établissement au titre de la responsabilité civile et de l'assurance de personne. Ceci ne vous dispense pas de votre assurance personnelle. La couverture assurance maladie est indispensable. Si vous n'êtes pas couvert, contactez votre caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

¹ Prise en charge entreprise, OPCA, club, Pole Emploi etc.

LES TESTS D'ENTREE SE FONT EN 2 ETAPES :

ETAPE 1 : Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation (TEP)

VERIFICATION SUR DOSSIER DES EXIGENCES SUIVANTES, A PARTIR DES PIECES JUSTIFICATIVES FOURNIES :

Les exigences préalables requises pour accéder à la formation, prévues à l'article 10 du décret n° 2006-1419 du 20 novembre 2006, sont les suivantes :

- soit être titulaire du diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation ou de diplômes reconnus équivalents ;
- soit être titulaire du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » ;
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau III dans le champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau II enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit justifier de trente-six mois d'activités professionnelles ou bénévoles, correspondant à deux mille quatre cents heures minimum.

ETAPE 2 : Test de sélection de l'organisme

EPREUVE D'ENTRETIEN SUR DOSSIER (durée 30 minutes) :

Le jury après lecture du dossier et du parcours professionnel, sportif et bénévole questionnera le candidat sur :

- Son parcours et l'analyse qu'il en fait
- Son projet de formation, la plus-value qu'il envisage pour sa structure et pour lui
- Le ou les projets menés et l'analyse qu'il en propose